

# AVIS AUX CITOYENS DE SCOTT



## LA BOUCLE VIDÉOTRON SERA DE PASSAGE À SCOTT LE SAMEDI 14 JUIN 2025!

Pour l'occasion, des milliers de cyclistes parcourront 135 km sur un circuit fermé à la circulation routière. Pour assurer le bon déroulement de l'événement et la sécurité de tous, aucune circulation automobile ou stationnement ne seront autorisés sur la voie publique\* dans les deux directions lors du passage des cyclistes. Afin de prévoir vos déplacements lors de cette journée, merci de prendre connaissance des heures de fermetures de rues dans votre secteur.

**VENEZ ENCOURAGER LES CYCLISTES !** Une bourse de 10 000 \$ sera remise à la municipalité la plus accueillante pour un projet favorisant les saines habitudes de vie.

Cyclistes encadrés et parcours sécurisé par



Le détail des **FERMETURES DE RUES** se trouve au verso.



# FERMETURES DE RUES



## 1<sup>er</sup> PASSAGE

FERMETURE DE RUES	DE	À	FERMETURE	RÉOUVERTURE
Rang de la Rivière / Route Carrier	Route du Vieux-Moulin (Saint-Isidore)	Route du Président Kennedy N (Route 173)	8 h 50	12 h
Route du Président Kennedy N / Rue Notre-Dame (Route 173)	Route Carrier	Route Saint-Élzéar (Route 216) (Sainte-Marie)	9 h 05	12 h 30
	Pont de Scott		9 h 05	13 h

## 2<sup>e</sup> PASSAGE (RETOUR DES CYCLISTES)

FERMETURE DE RUES	DE	À	FERMETURE	RÉOUVERTURE
Rang Saint-Étienne N	Avenue du Pont (Sainte-Marie)	Rue du Pont	9 h 25	12 h 45
Rue du Pont (Route 171)	Rang Saint-Étienne N	Rang Saint-Henri	9 h 40	13 h
	Pont de Scott		9 h 05	13 h

Les heures mentionnées sont indicatives et susceptibles d'être ajustées sans préavis.

Ligne téléphonique d'information aux citoyens, active du 9 mai au 14 juin : **1 844 818-GDPL (4375)**  
 Consultez [laboucle.ca](http://laboucle.ca) pour connaître les détails du parcours et les entraves routières complètes.

\* Veuillez prendre note qu'il sera interdit de se stationner en bordure de rue sur le parcours emprunté par les cyclistes. Les véhicules stationnés dans une zone de restriction seront remorqués aux frais du propriétaire. En tout temps, la signalisation en place est à respecter.